

PROTOCOLE DE REPRISE D'ACTIVITÉ POUR LES USAGERS DE L'IFA MARCEL SAUVAGE

*Ce protocole est le prolongement du règlement intérieur de l'IFA Marcel SAUVAGE
Version du 29 avril 2020*

Ce document a pour but de vous informer des mesures mises en place au sein de notre établissement pour l'accueil de tous les usagers, dans le respect des consignes sanitaires de sécurité, des gestes barrières, et des règles de distanciation sociale.

Conditions applicables à tous :

Rappel des gestes barrière applicables en cas de pandémie :

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

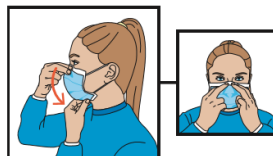
Port du masque

Le port du masque est obligatoire, par conséquent les apprenants sont tenus de se munir de cet équipement.

Comment le mettre et le retirer

COMMENT METTRE LE MASQUE

1. SE LAVER les mains avant de prendre un masque
2. PASSER les courroies derrière les oreilles
3. DÉPLIER le masque du nez jusqu'au menton
4. S'ASSURER que le masque adhère aux joues
5. MODELER la pince nasale à la forme du nez



COMMENT RETIRER LE MASQUE

1. SE LAVER LES MAINS puis retirer le masque en saisissant les courroies
2. SE RELAVER LES MAINS après avoir retiré le masque



ATTENTION !



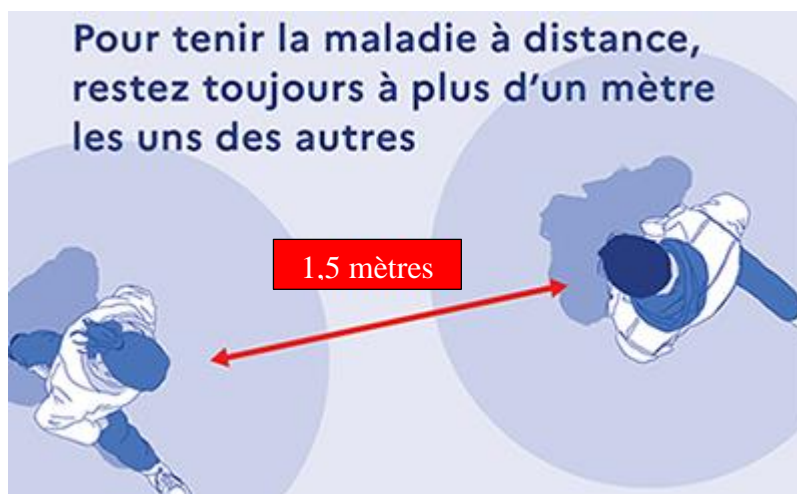
NE PAS TOUCHER le masque



NE PAS RETIRER le masque pour parler avec une autre personne

CHANGER DE MASQUE

- LORSQU'IL EST SOUILLÉ
- LORSQU'IL EST HUMIDE ET INCONFORTABLE
- SELON LES RECOMMANDATIONS DE VOTRE ÉTABLISSEMENT



Accueil du public

Un système de file d'attente permet d'accueillir au maximum 2 visiteurs simultanément a été organisé à l'accueil de notre CFA. Si ce nombre venait à être dépassé les visiteurs seront invités à patienter dans le sas, voire dehors. Une bannette a été mise à la disposition des visiteurs pour le dépôt éventuel de documents.

Sens de circulation des usagers dans les bâtiments

Un sens de circulation et un balisage au sol ont été mis en place pour éviter la proximité entre usagers et le respect d'une distance d'1.5 mètres entre les personnes.

Information / Entretien / Formalité administrative des clients/bénéficiaires

Des salles de réunion et/ou formation sont identifiées et consacrées à l'accueil et aux entretiens avec nos visiteurs, apprenants et stagiaires. Afin d'éviter toute attente, nous vous demandons de prendre rendez-vous avant tout déplacement.

Salles de cours

Les formations ou réunions se dérouleront dans des salles suffisamment grandes pour respecter les consignes suivantes :

- Distance d'au moins 1m50 entre le formateur et la première rangée d'apprenants,
- Distance d'au moins 1m50 entre les apprenants.
- Sur une même rangée, un seul apprenant par table.
- Si la salle ne comporte pas de tables mais des chaises disposées en salle de conférences, chaque chaise est espacée d'1m50.
- Dans l'amphithéâtre les participants doivent occuper 1 siège sur 3 par rangée et utiliser une rangée sur deux.

Salles informatiques

Une distance d'au moins 1,5 mètres est instaurée entre chaque utilisateur.

Le nettoyage des claviers et souris à l'aide de lingettes avant et après utilisation sera assuré par chaque utilisateur. Lorsque de l'utilisation d'un casque audio, l'usage des casques personnels est privilégié.

Sinon utiliser les casques de prêt sans protection en mousse sur les écouteurs et micros et les nettoyer à l'aide de lingettes avant et après utilisation.

Marcel Sauvage

Signature des feuilles d'émargements

Les feuilles d'émargements seront remises aux apprenants par le formateur après usage de la part de chacun du gel hydro alcoolique pour limiter la circulation de virus et microbes. Chaque partie devra employer son stylo personnel.

Accès aux secrétariats des filières

Il est donné la possibilité de recevoir les usagers dans ces espaces à condition de respecter une distance au moins égale à 1.5 m entre l'accompagnateur et l'apprenant et de ne pas échanger de documents.

Usage des ascenseurs

Les ascenseurs sont limités au seul usage des personnes à mobilité réduite et une seule personne à la fois.

Espace détente

L'accès aux espaces détente, les fours micro-ondes et les distributeurs automatiques sont condamnés et inaccessibles au public et aux usagers de l'Ifa. La possibilité est donnée pour ceux qui le souhaitent (collaborateurs et apprenants) de venir à l'Ifa avec leur propre bouteille d'eau, leur thermos à café ou à thé.

Espace déjeunatoire

Le service en ligne du Self sous sa formule habituelle est suspendue jusqu'à nouvel ordre. Seule la vente à emporter de sandwiches emballés et de boissons individuelles est proposée aux usagers dans le respect des conditions d'hygiène et de sécurité. Les utilisateurs de ce service devront passer commandes au préalable et utiliser leur carte self pour procéder au paiement «sans contact». **Les rechargements des cartes du Self ne pourront se faire que sur le temps de la pause du matin et en aucun cas au moment du service.**

L'espace du self et de la terrasse restent à la disposition des usagers pendant le temps de la pause déjeuner, dans la limite de 2 usagers par table dans le self et de 4 personnes simultanées par table sur la terrasse. L'entrée et la sortie se feront par des portes différentes.

Pause intercour

Les pauses cigarettes sont sous l'entière responsabilité des usagers car en dehors des locaux. Cependant afin de se protéger entre usagers nous recommandons d'appliquer les gestes barrières avec un éloignement d'au moins 1m50 entre chaque personne. L'usage d'un gel hydro alcoolique est conseillé avant de fumer et avant de reprendre son activité. Des zones sont matérialisées au sol et devront impérativement être respectées.

Sanitaires

Les portes donnant accès aux espaces sanitaires sont en position ouverte, et ce continuellement, afin de limiter les contacts sur les poignées. Une affiche rappelle cette mesure sur la porte. Les sanitaires sont nettoyés 2 fois par jour dans l'ensemble des bâtiments.

Fontaines à eau

Les fontaines à eau sont condamnées jusqu'à nouvel ordre.

Centre de ressources

Aucun accueil physique des utilisateurs ne sera assuré au sein du Centre de Ressources. Un système de «drive» est mis en place. Les utilisateurs devront faire une demande de recherche ou d'emprunt d'ouvrages par mail à

Marcel Sauvage

l'adresse suivante : centredocumentation@ifa-rouen.fr , ou par téléphone au 02 35 52 85 00 poste 8303 avant de pouvoir venir les récupérer aux portes du Centre de Ressources. Les ouvrages seront désinfectés lors du retrait et du retour. Aucune photocopie ne pourra être faite au Centre de ressources.

Conditions particulières des plateaux techniques

Cuisine et Restaurant pédagogiques

Mesures communes plateaux techniques Restauration :

Mise à disposition des vestiaires, de poubelle à commande non manuelle ainsi que du savon, lingettes et gel hydro alcoolique.

Une arrivée cadencée est prévue des apprentis pour permettre à chacun de se changer individuellement dans le vestiaire et pour permettre de respecter la distanciation physique entre eux.

La cuisine comme le restaurant d'application sont équipés de savon bactéricide pour les mains

Accès aux cuisines et au restaurant interdits aux personnes extérieures

Les zones de travail sont délimitées par un marquage au sol et désinfectées toutes les 2H (un apprenti par poste)

Agir en stricte conformité avec les dispositions de la réglementation sur la sécurité alimentaire. Par exemple, les aliments crus et les aliments cuits doivent être placés séparément dans le réfrigérateur.

Les tenues de cuisine doivent être nettoyées tous les jours.

Laboratoire pharmacie et officine

Des séances d'enseignement professionnel (pratique) en demi-groupe sont organisées pour le labo et maximum 15 /groupe pour les matières théoriques

Magasin école

Seules 2 personnes seront acceptées dans cet espace pour les simulations de sketches de vente ou des passages de CCF. La caisse est recouverte d'un film plastique et est désinfectée par lingette après chaque utilisateur. Des gants jetables sont utilisés pour manipuler les produits dans les linéaires.

Pour votre propre sécurité et pour la sécurité de tous, il vous est demandé de respecter ces consignes.